Visite chez l’adversaire social.

Mardi 7 juin 2016, parce qu’ils furent bien informés, 100 manifestants pacifiques et déterminés sont entrés au MEDEF.
Avec une bonne communication, nous aurions été des millions, au vu de nos revendications :

Refus du blocage par le MEDEF des négociations sur l’assurance-chômage.
Exigence que soit adopté l’accord du 28 avril pour les intermittents.
Indemnisation de l’ensemble des chômeurs, et correctement s’il vous plaît !
Opposition au lobbying du Medef sur le gouvernement (Crédit d’impôts, loi travail…)

La petite histoire…

Alors que l’atmosphère était relativement sereine, le chef de la sécurité du MEDEF a porté un coup bas à notre camarade Loïc, puis s’est précipité dans son bureau afin de déposer plainte le premier pour « violences volontaires en réunion » !

A l’arrivée de la police, tous ont été interpellés et soumis à une vérification d’identité.
Loïc a été conduit au commissariat pour 44 heures de garde à vue et une nuit passée au dépôt. Il a été libéré le 9 juin avec une convocation au tribunal.

MEDEF et gouvernement ont en commun l’objectif et la méthode :

Pour faire taire les oppositions, frapper des manifestants puis les accuser de « violences ».
Depuis 3 mois que dure la mobilisation contre la Loi « Travail », le gouvernement s’obstine et utilise l’état d’urgence comme réponse aux revendications du mouvement social.
Coups, blessures et mutilations, perquisitions, condamnations, assignations à résidence et interdictions de manifester se multiplient.

Un coup contre l’un d’entre nous est un coup contre tous !

Arc-boutés sur leurs privilèges, Medef et CFDT peuvent se plaindre et intriguer, gouvernement et médias peuvent condamner à tours de bras … nous partagerons et imposerons nos propositions, à commencer par les 3 points de cet appel :

La relaxe pour Loïc
La séparation du MEDEF et de l’État
Le refus de toute répression contre le mouvement social

J’en suis et j’en serai,
je signe et diffuse cet appel !

A signer en ligne ici
http://www.cie-joliemome.org

La compagnie Jolie Mome est accueillie par la ville de Saint-Denis.

Le site
www.cie-joliemome.org
pour nous écrire
courrier@cie-joliemome.org

La compagnie Jolie Môme est accueillie par la ville de Saint-Denis